



## **Amal DELANS**

*Avocat Collaborateur*

Avocat depuis 2015

Droit du Travail

Master II en Droit des Affaires Master II en Droit Pénal et Sciences Criminelles  
Parle Anglais

T. 03 26 05 43 62 F. 03 26 05 41 62

Secrétaire [Angèle LHERMITTE](#)

## **Sa biographie**

Après un master en droit Pénal et droit des Affaires, Amal DELANS intègre l'École d'Avocat (EFB) de Paris puis rejoint un Cabinet en droit du Travail où il intervient principalement aux côtés des salariés.

En 2018, il rejoint l'équipe de [Gérald CHALON](#) et renforce ainsi le [pôle social](#) du Cabinet ACG en matière de :

- Droit du Travail et de la Sécurité Sociale
- Redressement URSSAF
- Contentieux TASS
- Contentieux individuel et collectif
- Licenciement pour motif personnel ou économique
- Contentieux des accidents du travail
- Comité d'entreprise
- Droit collectif : mise en place du CSE
- Contentieux électoral

Suite aux ordonnances Macron qui ont ouvert les thèmes de la négociation d'entreprise, être assisté par un avocat en droit du Travail s'avère nécessaire. Amal DELANS assiste les employeurs dans le cadre de leurs négociations d'accords d'entreprise, ainsi que les syndicats.

Technicien, il accompagne les salariés et employeurs avec combativité.